



Utilisation frauduleuse d'un chèque

Par **lilia13200**, le **23/08/2009** à **14:31**

bonjour, en septembre 2008, j'ai fais plusieurs chèques à mon compagnon, avec qui aujourd'hui je n'ai plus de relation, pour qu'il puisse acheter un véhicule. En accord avec le vendeur, il payait en liquide et le vendeur lui restituait les chèques.

Le 28 juillet 2009, presque 1 ans après, je m'aperçois qu'un de ces chèques d'un montant de 500 euro a été débité de mon compte.

Je demande à ma banque une photocopie de ce chèque. Sur le chèque apparait le nom du vendeur rempli par mes soins et le nom d'une casse auto rempli en imprimé. C'est un chèque libellé a deux noms différents.

le montant en lettre et en chiffre, ont été rédigé manuscritement par moi et imprimé par dessus par la casse auto. Il est daté du 14 septembre 2008 jour ou j'ai établi ce chèque et daté par la casse auto le 14 aout 2009.

Deux dates et deux noms figure sur ce chèques.

que dois je faire? porter plainte contre qui? la banque a eu raison d'accepter ce chèque?

Merci pour tout.

Par **cram67**, le **22/09/2009** à **08:44**

à quel ordre aviez vous établit ce chèque ?

à quelle date l'avez vous établit ?

et à quelle date a t il été encaissé ?